

## DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 3 juillet 2020

L'an deux mil vingt, le trois juillet, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29 Nombre de conseillers municipaux présents : 26

Nombre de votes contre : 0
Nombre d'abstentions : 0
Nombre de votes pour : 29
Nombre de suffrages exprimés : 29

Date de convocation du Conseil Municipal le 26 juin 2020

<u>Présents</u>: Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Hélène LORME, Hélyette SALAÜN, Franck VIGNAUD, Magalie PIAT, Estelle MONTES, Michèle LUCAS, Laurent JOLLY, Philippe MAUGUIN, Thierry BLIN, Émilie BRICOUT, Nora BENACHOUR, Aurore PRIEST, Éric SIGURE, Maël DIONG, Estelle MARCUARD, Yann GRISON, Delphine GUY, Jean-Luc BERNARD, Guillem LEROUX, Sandrine RIGAUX, Thierry GOMES, Anne-Cécile MERCIER, Benoît COQUAND et Laetitia NATIVELLE.

Absents excusés :

Claude FLEURY, ayant donné pouvoir à Christian DUMAS, Michel PIRES, ayant donné pouvoir à Hélène LORME, Christine CABEZAS, ayant donné pouvoir à Hélyette SALAÜN.

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 20h20

Secrétaire : Maël DIONG

## **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

DL.20.046 - Création et composition de la Commission extra-municipale du marché communal

## Magalie PIAT expose:

La création d'une commission extra-municipale du marché communal n'est pas obligatoire mais conseillée et considérée comme une instance efficace de concertation au niveau local.

Elle a pour objet de permettre un dialogue permanent entre la municipalité et les commerçants, sur toutes les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement du marché.

Elle est systématiquement consultée avant toute décision portant sur des déplacements, transferts, créations ou suppressions de marché, et d'une manière générale, sur tout ce qui peut présenter un intérêt majeur pour les marchés. Elle sera saisie de toute modification liée au règlement et à la tarification.

Monsieur le Maire préside la commission et la convoque.

Elle est composée de 7 membres répartis de la façon suivante :

- 3 membres du Conseil Municipal :
- 2 membres pour la liste « Ingré 2020, partageons l'@venir »
- 1 membre pour la liste « Ensemble Pour la Réussite d'Ingré ».
  - 3 représentants des commerçants du marché
  - 1 représentant de l'Union commerciale d'Ingré

L'article L 2121-21 du Code général des collectivités territoriales stipule qu'il est procédé à une désignation par un vote à bulletin secret. Toutefois, ce même article donne la possibilité au Conseil municipal de procéder au vote à main levée.

Après présentation en commission générale du 19 juin 2020, il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- D'approuver la création de la commission extra-municipale du marché communal
- De procéder à la désignation de ces membres par vote à main levée
- De désigner les membres suivants :

Commission extra-municipale du marché communal	Représentation de chacune des deux listes		Nom des élus membres	
	"Ingré 2020, partageons l'@venir"	"Ensemble Pour la Réussite d'Ingré"	"Ingré 2020, partageons l'@venir »	"Ensemble Pour la Réussite d'Ingré"
	2	1	- Magalie PIAT - Thierry BLIN	- Sandrine RIGAUX

Après délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les propositions du rapporteur.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le 0.8 JUIL. 2020

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : Publication le :

0 8 JUIL. 2020

Notification le :

98 JUIL 2020

Le Maire

Christian DUMAS

## Acte à classer

DL-20-046

3

4

En préparation

En attente retour Préfecture

> AR reçu <

Classé

Identifiant FAST:

ASCL\_2\_2020-07-08T15-54-18.00 ( MI224122599 )

Identifiant unique de l'acte :

045-214501694-20200703-DL-20-046-DE ( <u>Voir l'accusé de réception associé</u> )

Objet de l'acte :

création et composition de la commission extra-

du marché communal

Date de décision :

03/07/2020

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :

5. Institutions et vie politique

5.1. Election executif

5.1.3. Election des membres des instances fonctionnelles ou exécutives des assemblées délibérantes locales.

Acte:

DL.20.046-AG-création et

Multicanal: Non

composition de la commission extra-municipale du marché

communal.PDF

Classer

Annuler

Préparé **Transmis** 

Date 08/07/20 à 15:54

Par LE TUMELIN Sylvie Par LE TUMELIN Sylvie

Accusé de réception

Date 08/07/20 à 15:54 Date 08/07/20 à 16:00